

## COMMUNIQUE DE PRESSE SUITE A L'INTERVENTION DE M. COMBE A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Interrogé en séance plénière à l'Assemblée Nationale du 02 août 2022 sur la question de l'inégalité salariale des suites du Ségur et Accords Laforcade et de la sinistralité du secteur, M. Combe ne fait que confirmer nos inquiétudes concernant sa nomination à la tête du ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Tant de méconnaissance du sujet, de superficialité et d'absence de vision sociale nous laisse sans voix.

Alors que des milliers de salarié.es, syndiqué.es ou non organisé.es et que des dizaines de collectifs de salarié-e-s sont en lutte pour dénoncer la précarisation salariale, les dégradations constantes de leurs conditions de travail, d'accueil, de soins et d'accompagnement, de formation, Madame Borne et le Président Macron n'ont pas eu de meilleure idée que cette nomination.

La Fédération SUD Santé Sociaux fait le constat amer des difficultés de recruter et même la fuite de salarié-e-s et d'agent-e-s usé-e-s, en perte de sens du travail, désabusé-e-s de voir l'état déplorable de nos secteurs laissés à l'agonie depuis trop longtemps.

L'agonie de notre secteur n'émeut qu'à la marge certains de nos dirigeants y compris M. Combe qui ne trouve pas d'autre réponse que d'approuver la stratégie du gouvernement qui par ses mesures engendre des inégalités et met davantage le secteur en difficulté.

M. le Ministre Combe, n'a pas d'autres réponses que d'évoquer l'actuel chantier des négociations des conventions collectives pour sortir de l'impasse. Tout comme M. Castex ancien premier ministre, M. Combe reprend le chantage de la transposition du Ségur conditionné à la signature de nouvelles Conventions collectives, chantier amorcé par les ordonnance Macron de la loi travail avec le projet de fusion de branches.

Nous le savons bien, ces négociations nous ont montré jusqu'ici la volonté des fédérations d'employeurs avec la complicité des Gouvernements d'imposer leur projet unilatéralement, sans négociations, dans la droite ligne d'un projet de libéralisation du secteur après des décennies d'austérité dont tous les salarié.e.s ont payé le prix fort ainsi que les personnes accompagnées.

Non-contents de piétiner les dernières valeurs qui ont construit et fondé l'esprit de nos métiers, Gouvernement et Organisation Patronales préparent depuis bien des années le démantèlement de l'héritage des conquits sociaux de nos prédécesseurs.

**Pour notre Fédération SUD Santé Sociaux, la nomination de Jean-Christophe Combe en tant que ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées démontre clairement la volonté du gouvernement d'accentuer la marchandisation du travail social et médico-social. Monsieur Combe a ouvert la voie du tout libéral à la Croix Rouge française, qu'il quitte après l'avoir sabordée.**



Pour notre Fédération SUD Santé Sociaux, la nomination d'un artisan du "social business" est le signe d'un gouvernement faisant le choix conscient de poursuivre la casse de notre système de protection sociale. En réponse, Monsieur Macron nous inflige un ministère de plein exercice dirigé par un ultra libéral qui estime que l'action sociale et médico-sociale doit être performante et rentable ! Quant à la nomination de Madame Darrieussecq, ministre déléguée chargée des personnes handicapées après avoir été secrétaire d'état auprès de la ministre des armées, nous doutons de la pertinence d'un tel choix !

La Fédération SUD Santé Sociaux restera vigilante à la nouvelle décision du Gouvernement de diviser le ministère des Solidarités et de la Santé, en deux ministères distincts depuis mai 2022 : en tant que ministère de la Santé et de la Prévention d'une part, et de ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées d'autre part, sous la responsabilité de M. Combe et Mme Darrieussecq.

Ce nouveau ministère de plein exercice n'aura que plus de pouvoir pour mener sa politique ultralibérale dans la branche des associations du secteur sanitaire, social et médico-social. Cette division brouille la visibilité d'un seul ministère qui à l'origine était chargé de la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans les domaines des affaires sociales, de la solidarité et de la cohésion sociale, de la santé publique et de la protection sociale. Cette architecture marque un pas de plus vers la division des politiques publiques donnant plus d'autonomie et de pouvoir au projet politique de privatisation de nos secteurs.

Pour la Fédération SUD Santé Sociaux les questions de Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées ne doivent en aucun cas être une niche au regard de la finance mais être garanties par un système de protection sociale solidaire, intergénérationnel où chacun, chacune cotise selon ses moyens et bénéficie selon ses besoins.

Sans relâche et en tout lieu, la Fédération SUD Santé Sociaux, continuera d'œuvrer pour une société Solidaire Unitaire et Démocratique.

